

N/REF : 22/04/2025 16H20 C:263561 I:33127
V/REF : N°OSMIL 806962680
V/Email reçu le Mardi 22/04/2025 a 16H20

SDC 'Résidence Le Surieux'
C/O FONCIA ECHIROLLES
1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : LE SURIEUX
2 a 18 PLACE BEAUMARCHAIS
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 25 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 8 PLACE BEAUMARCHAIS A ECHIROLLES
RESIDENCE LE SURIEUX
MR BOUGORSA 07 68 95 72 70 MONTEE 8
URGENT

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT DANS LA SALLE DE BAIN CHEZ M BOUGORSA
Donneur d'ordre : Mme D-S LUCATELLI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/04/2025 A 16H30
DEBOUCHAGE HORIZONTALE EU DEPUIS LES CAVES AU -1 CORRESPONDANT A L APPARTEMENT DE M BOUGORSA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88

TOTAL H.T.	360,88
T.V.A. a 10,00%	36,08
TOTAL T.T.C.En EURO	396,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN